

NOVEMBRE 2024

N°6 | 2024

Le Cancoir

INFO S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DEVILLARS-SAINTE-CROIX

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



Fermeture de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera
fermée du 23 décembre 2024 jusqu'au 3 janvier 2025,
réouverture le lundi 6 janvier 2025.



La Municipalité et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent
de joyeuses fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025.



AIDEZ-NOUS À RETRACER L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE!

Vous avez de vieilles photos d'anciens syndics et municipaux, de membres du Conseil général ou du village d'autan? La commune est à la recherche de ces précieux souvenirs pour créer une collection d'archives unique et rendre hommage aux figures et aux lieux qui ont marqué notre histoire.

Les habitants qui possèdent ces clichés peuvent les partager avec l'administration communale, où ils seront soigneusement numérisés et rapidement restitués. Ce projet, qui vise à faire revivre notre patrimoine, compte sur la participation de chacun.



CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

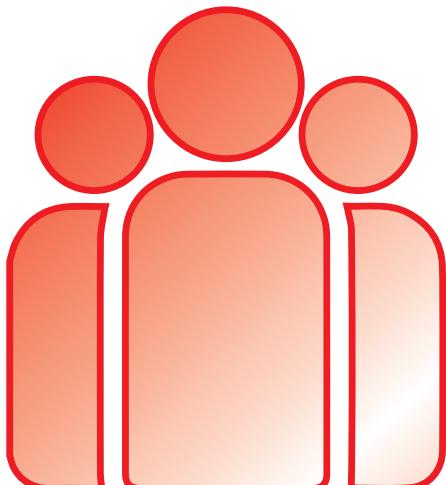
«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. I du règlement du conseil général:

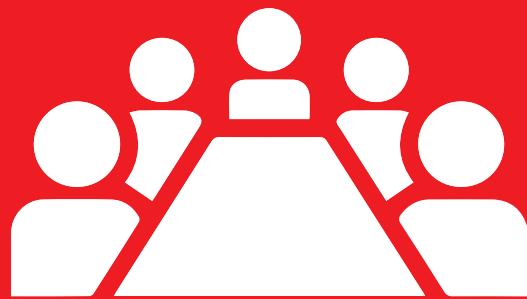
«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»



ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024.
7. Assermentations.
8. Préavis municipal n° 09/2024 Budget 2025.
9. Préavis municipal n° 05/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 592'000.00 pour le remplacement de conduites d'eau potable entre les carrefours les Chênes/Sansy et Sansy/route de Sullens, en bordure du chemin de la Vignettaz et dans l'impasse de la Fornache ainsi que la pose d'une nouvelle conduite de bouclage.
10. Préavis municipal n° 10/2024 relatif au règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires de la commune de Villars-Ste-Croix.
11. Préavis municipal n° 11/2024 relatif à l'adoption du plan d'affectation (PA) Croix-du-Péage portant sur la zone industrielle de Villars-Sainte-Croix.
12. Préavis municipal n° 08/2024 relatif à une convention de subventionnement multipartite 2025-2028 entre la Ville de Renens et la fondation du TKM - théâtre Kléber-Méleau.
13. Réponse au postulat de M. Pascal Muller & Consorts.
14. Postulats/motions.
15. Divers.



**JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024
À 19H30 À LA
SALLE DU CONSEIL**



LA NOUVEAUTÉ SPORTIVE DEPUIS LA RENTRÉE DANS LE VILLAGE

La gym VsC est heureuse d'avoir pu créer une activité de volleyball hebdomadaire pour le village. Sous l'impulsion de Tiziana Frusciante, qui a motivé plusieurs parents d'enfants du village à faire un sport collectif, mixte avec le plaisir comme moteur pour chacun.

Après quelques mois de pratique, Tiziana répond à quelques questions sur les défis et opportunités de cette nouveauté qui fut fort bien accueillie dans le village.

Quels ont été les points forts et les défis rencontrés pour monter une équipe mixte pour jouer au volley à Villars-Ste-Croix?

Je tiens tout d'abord à remercier Patrick Zanello, notre président, qui m'a aidée dans la réservation de la salle de gymnastique. Au début, l'idée des entraînements le vendredi soir a suscité quelques interrogations, remplacer l'apéro par le volley?! Mais dès les premiers entraînements, l'équipe s'est montrée enthousiaste. Avec de la bonne volonté, tout est possible!

Quels sont les aspects qui ont le plus contribué au plaisir et à l'engagement des participants?

Sans aucun doute, la bonne humeur et l'ouverture d'esprit sont les clés du plaisir et de l'engagement des participants. Dans notre équipe, nous avons une diversité de niveaux, des anciens volleyeurs et ceux qui n'ont pas joué depuis l'école. Cette mixité crée un bel esprit d'entraide et permet de progresser ensemble.

Quels objectifs ou projets aimerais-tu proposer pour la prochaine année?

Pour la suite, il sera important d'organiser des entraînements structurés pour continuer à progresser, à moins que notre président continue à venir nous entraîner chaque semaine 😊. Je souhaite également mettre en place un tournoi en invitant d'autres clubs, ce qui nous permettra de renforcer notre esprit d'équipe. Puis

enfin, organiser un entraînement avec un joueur professionnel, offrant une excellente opportunité d'apprentissage et de motivation. Je tiens cependant à souligner que mon objectif le plus important est que les participants continuent à prendre du plaisir en faisant du sport.

Comment vois-tu l'évolution de la section volleyball et son impact dans le village?

Au vu du nombre de personnes intéressées, l'évolution de notre équipe est prometteuse. Nous devrons faire le point en début d'année pour voir comment gérer ce succès. Pour les prochaines années, l'objectif est de participer à de plus en plus de tournois et, pourquoi pas, d'intégrer le championnat de volley détente. Nous comptons sur les habitants du village pour venir nous encourager lors des prochains événements. Enfin, je dirais que la création de cette équipe offre une excellente occasion de favoriser les rencontres, de tisser des liens et d'encourager chacun à pratiquer du sport et à bouger.

Article rédigé par
M. Patrick Zanello, président de la Gym

RICHE PROGRAMME EXTRA-SPORTIF AU COURS DES DERNIERS MOIS

Depuis cet été, les sportifs de la gym de Villars-Sainte-Croix ont activement participé à animer notre commune et nos bénévoles ont travaillé pour rendre ces rendez-vous festifs, conviviaux et joyeux.

En cette fin d'année, c'est l'occasion de faire un compte-rendu avec chaque responsable de ces activités.

Un premier août réussi!

Notre commune a confié à la gym VsC l'organisation du premier août au village. Forte affluence programmée, plus de 150 participants, grâce aux mets suisses préparés par les bénévoles de la gym sous la conduite de **Franck Mons**.

Franck, quelle a été ta plus grande satisfaction à l'issue de la manifestation faite pour les habitants de notre commune?

J'étais très heureux de voir autant de participants à cette soirée du 1^{er} août dans une ambiance chaleureuse.

Quels ont été les moments forts de cette célébration du 1^{er} août, selon toi?

Le moment de l'apéritif dans la cour sous le soleil enfin revenu après une journée de pluie a été un beau moment de partage avec les Cancoires.

Première pour les Olympiades

Le rendez-vous sportif traditionnel des

enfants de notre commune avait une nouvelle configuration en cette année olympique. L'occasion de tester un format d'ateliers extérieurs qui a réjoui petits et grands.

Claudio Perna, l'organisateur, nous dresse un bilan de cette édition remaniée:

J'ai trouvé très plaisant l'impatience des enfants qui devaient attendre leur tour avant de s'élancer sur le poste «Tour du village» (quelques parents étaient encore plus impatients ou stressés que leurs enfants avant le départ!).

Claudio, si tu devais relever un souvenir particulier de cette première:



La valeur ajoutée a été d'avoir un «Foodtruck» qui s'occupe de la partie nourriture, sans notre aide direct, nous permettant de vivre la journée plus secrètement. Autre point fort, pouvoir faire du relationnel avec les habitants grâce à l'aide précieuse de nos Jeunes lors des activités sportives.

Une randonnée imprévue mais originale et conviviale.

La traditionnelle sortie «randonnée de montagne» de la gym VSC a été décalée du mois d'août au mois d'octobre en raison de toutes les activités programmées depuis la rentrée. L'itinéraire initial prévoyait une sortie à la Cabane de la Tourche avant de choisir

un parcours plus technique mais avec une altitude moins élevée: le Trou à l'Ours au-dessus de Bex.

Alain Riche et Roberto Freda, les organisateurs de cette sortie automnale tirent un bilan très positif de cette randonnée malgré la technicité du passage du fameux «Trou».

Voici leurs commentaires:

Arrivés devant l'entrée du fameux Trou, les rires des gymnastes donnent la tonalité de notre virée. Chacun son tour, le passage se fait plus ou moins dans la facilité avec l'aide des collègues en amont et en aval du passage.

Une fois la difficulté passée, la satisfaction et le plaisir se lisent sur les visages. Il est temps d'engager la descente un peu abrupte, non sans avoir sorti le pique-nique de nos sacs à dos et partager les souvenirs des difficultés rencontrées lors du passage technique. La randonnée 2024 s'est conclue par notre traditionnelle fondue au Chalet Suisse à Sauvabelin.

Le comité de la gym VsC tient à remercier Franck, Claudio, Alain et Roberto d'avoir organisé avec brio ces 4 activités extra-sportives réunissant de nombreux participants et bénévoles.

Article rédigé par
M. Patrick Zanello, président de la Gym

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE – LAUSANNE 2025

Lausanne 2025, la 77^e Fête fédérale de gymnastique, se tiendra du 12 au 22 juin 2025. Cet événement, attendu depuis 74 ans en terre vaudoise, réunira 70'000 gymnastes et 300'000

spectateurs/trices pour une célébration unique. Avec des compétitions sur 30 sites et des temps forts comme «Gymotion» et le Show Lausanne 2025, cette fête mettra en avant la

durabilité et l'inclusion. Inscriptions du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2024: ne manquez pas cette expérience sportive et festive exceptionnelle!

gymotion
Gymnastics X Live Music

11.01.2025
Vaudoise aréna
Lausanne

Main Partner coop | Organisational Partners Ville de Lausanne / LAUSANNE 2025 / GYMVAUD / vaudoise aréna | Official Broadcaster SRF SPORT

STV FSG

Commandez vos billets maintenant dès CHF 49.- !

gymotion.ch

AGIR ENSEMBLE POUR DES RÉSEAUX SOCIAUX PLUS SEREINS

Chacun de nous a un rôle à jouer pour maintenir un environnement serein et responsable en ligne. La POL tient à rappeler, à la population du district, l'importance de ne pas contribuer à la diffusion de messages anxiogènes ou non vérifiés sur les réseaux sociaux.

Relayer des rumeurs ou des informations non confirmées peut non seulement alimenter des peurs injustifiées, mais également inciter certains à adopter des comportements risqués, voire dangereux, en voulant prendre les choses en main. Ce type d'attitude

est non seulement répréhensible, mais peut également conduire à des conséquences graves et incontrôlables, mettant en danger la vie de personnes.

Si certaines interventions de la POL ne sont pas toujours visibles, cela ne



signifie pas qu'elles n'existent pas. Même si toutes les actions ne peuvent être communiquées, pour des raisons évidentes de contraintes opérationnelles et légales, toutes les démarches nécessaires sont entreprises pour maintenir l'ordre et protéger la population.

La POL invite donc chacun à faire preuve de responsabilité et de discernement sur les réseaux sociaux. Si vous êtes témoins de comportements suspects ou dangereux, la meilleure action à entreprendre est de contacter immédiatement le 117.

L'engagement de chacun est essentiel pour contribuer à la sécurité, tout en permettant à la police de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de tous.

CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION DE LA POL À VILLARS-STE-CROIX

Le 3 octobre 2024, les agentes et agents ayant terminé leur formation, les policiers, ainsi que les assistants de sécurité publique et trois collaborateurs, nouvellement engagés, ont prêté serment sur la place du Village à Villars-Ste-Croix.

Le jeudi 3 octobre 2024, la POL a tenu sa cérémonie d'assermentation à Villars-Ste-Croix. L'événement a été marqué par la prestation de serment de sept agentes et agents ayant récemment terminé leur formation, deux policiers nouvellement engagés, ainsi que deux assistants de sécurité publique, et trois collaborateurs civils.

Cet événement a été honoré par la présence de Monsieur Jean-François Thuillard, Président du Grand Conseil, qui a prononcé un discours soulignant la nécessité d'une police de proximité, garantissant un lien social fort, une sécurité visible, une présence rassurante pour les citoyens et dissuasive pour les personnes mal intentionnées.

Le Président du Comité de Direction de la POL, Monsieur Jean-François Clément, a procédé à l'assermentation. Lors de son allocution, il s'est adressé aux assermentés et a mentionné l'engagement solennel, fort et concret, qu'implique ce serment.

Le Municipal de police, Monsieur Frédéric Strittmatter a délivré le message de la Municipalité de Villars-Ste-Croix. Il a notamment relevé l'importance de l'engagement des nouveaux membres de la POL ayant achevé leur formation envers la sécurité, la justice et l'honneur.

Le Commandant de la POL, le Major Stefan Bérard, a saisi cette occasion pour rappeler aux policières et policiers que chaque interaction avec la population, chaque intervention effectuée et chaque décision prise, contribue à façonner la perception de la police. Pour cette raison, il est essentiel d'agir avec intégrité, transparence et humanité.





LE SUIVI DU DIABÈTE VAUDOIS DANS LES CMS DE L'OUEST LAUSANNOIS

Dans sa mission de promotion de la santé et d'aide au maintien à domicile de la population, l'APREMADOL valorise l'importance d'avoir en son sein des spécialistes. Ainsi, depuis le 1^{er} février 2024, une infirmière en diabétologie a été engagée pour soutenir les collaborateurs, clients et partenaires de santé de l'Ouest Lausannois.

Le diabète fait partie de ces maladies chroniques qui impactent toutes les sphères de la vie, il fait peur à certain ou est banalisé par d'autres. Confronter ses représentations aux dernières connaissances scientifiques et médicales permet de mieux le comprendre, que ce soit pour soi ou pour les autres.

Comme pour beaucoup d'autres maladies, les connaissances, la technologie et les traitements du diabète évoluent

extrêmement vite. C'est pourquoi, l'infirmière en diabétologie intervient:

- Auprès des personnes diabétiques, pour les accompagner et leur permettre de mieux comprendre leur maladie et leurs traitements, ainsi que de d'apprendre à vivre avec cette maladie chronique.
- Auprès des partenaires professionnels, la collaboration avec l'infirmière en diabétologie des CMS permet d'assurer un suivi rapproché et aide notamment à adapter de manière plus rapide les traitements (diminuer l'inertie thérapeutique) ou encore à réduire la multiplication de ces derniers: combien de clients se retrouve avec des boîtes de médicaments à peine entamée dans leurs armoires.

- Auprès des collaborateurs et soignants des CMS, en les accompagnant dans l'analyse d'une situation complexe, mais également en les soutenant sur le terrain, grâce à l'apport d'une expertise en terme d'informations et de recommandations continuellement mises à jour.

Si le diabète est bien évidemment le point central de son travail, l'infirmière en diabétologie a aussi une approche globale auprès de la population, dans une vision de prévention et de promotion de la santé pour améliorer ou maintenir la qualité de vie.



**Direction des CMS
de l'Ouest lausannois: 021 694 34 34**

ANIMAUX SAUVAGES SUR LA CHAUSSÉE: QUEL COMPORTEMENT ADOPTER?



L'automne arrive, les jours raccourcissent, et le risque de voir des animaux sauvages surgir sur la chaussée augmente. Le TCS donne des conseils aux automobilistes afin d'éviter un accident et leur rappelle la marche à suivre au cas où.

C'est en automne que la probabilité de tomber nez-à-nez avec des animaux sauvages sur la chaussée de façon inopinée est la plus élevée. Ceux-ci sont particulièrement actifs au coucher du jour et au lever du soleil, et c'est précisément à ces moments que le risque d'être surpris par l'un d'entre eux sur la chaussée augmente. Plus tard, en hiver, il arrive régulièrement que les animaux sauvages viennent sur la route afin d'y lécher les résidus de sel. À cette

période, certains trouvent même particulièrement confortable de se déplacer sur l'asphalte!

Adapter son comportement au volant en forêt

En forêt, la conductrice ou le conducteur doit s'attendre à ce que des animaux sauvages surgissent sur la chaussée. C'est d'ailleurs aujourd'hui d'autant plus probable que par le passé, étant donné que les véhicules, même ceux dotés de moteurs à combustion, sont de plus en plus silencieux et à peine perceptibles. Dès que l'on suspecte un danger potentiel, il convient donc de réduire sa vitesse et de renforcer sa vigilance face à la faune sauvage. Ne vous laissez pas distraire par les passagères et passagers, ni par des appareils électroniques.

Allumer ses feux de croisement

Lorsque l'on croise un chevreuil sur la chaussée, il convient d'enclencher immédiatement ses feux de croisement. Jamais les feux de route, car ils risquent d'énerver l'animal. Le klaxon peut aussi être un bon moyen pour le faire fuir. Étant donné que les animaux sauvages se déplacent souvent en groupe, il convient de toujours s'attendre à ce que d'autres surgissent en suivant le premier sur la chaussée.

Pas de manœuvre d'évitement

Lorsque la collision semble malgré tout inévitable, il est recommandé de freiner en tenant fermement le volant et d'essayer de ne pas dévier. Les manœuvres d'évitement sont risquées et donc à proscrire, car elles pourraient entraîner un accident encore plus grave avec des automobilistes arrivant en sens



inverse, ou bien avec un obstacle ou tout autre objet présent sur le bord de la route.

Informer la police

En cas d'accident, dès lors qu'on a percuté un animal, il faut agir rapidement: on allume ses feux de détresse, on enfile son gilet de sécurité réfléchissant, et on pose le triangle de sécurité. Une fois la zone d'accident sécurisée, la conductrice ou le conducteur se doit d'informer la police. Celle-ci décide ensuite s'il faut dépêcher ou non le ou la garde-chasse.

Les chevreuils, les renards et autres animaux sauvages, qu'ils soient morts ou blessés, relèvent de la compétence de la police ou des gardes-chasse. C'est la raison pour laquelle la loi fédérale sur la circulation routière prévoit une obligation de signalement. Il est important de ne pas s'approcher de l'animal blessé avant l'arrivée des autorités compétentes.

Si l'animal prend la fuite et ne semble pas blessé, il convient malgré tout d'en informer la police ou les gardes-chasse. Il pourrait en effet l'être et

aller se cacher quelque part dans le sous-bois pour attendre la mort dans de grandes souffrances.

Prise en charge de l'assurance sous certaines conditions

L'assurance casco partielle prend généralement les dommages en charge. C'est néanmoins uniquement le cas lorsqu'il s'agit d'une collision directe et soudaine avec un animal sauvage.

Si la conductrice ou le conducteur a évité l'animal et a perdu le contrôle de son véhicule, les dommages ne sont pas pris en charge par la casco partielle. Si la conductrice ou le conducteur dispose en revanche d'une assurance casco intégrale, celle-ci prend les dommages en charge. Il est donc doublement recommandé de signaler un accident avec un animal sauvage: la conductrice ou le conducteur évite d'une part une amende pour avoir contrevenu à l'obligation de signalement, et elle ou il est ensuite en mesure de prouver comment l'accident est véritablement survenu.

Appel aux candidatures

Postulez jusqu'au **22 janvier 2025**
sur lausanneregion.ch/perl

Mettez en lumière vos talents
CHF 100'000.- de prix au total

PERL
PRIX ENTREPRENDRE LAUSANNE RÉGION 2025



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin de renforcer notre équipe, la Lanterne Magique de Bussigny (cinéma pour enfants de 6 à 12 ans) recherche pour l'année scolaire 2024-2025 de nouveaux bénévoles pour ses 9 séances du vendredi.

Membres du comité: Organisation et participation aux séances de 15h00 à 18h30.

«Mamans de secours»: surveiller les enfants lors des séances de 15h45 à 18h30.

Pour tout renseignement:

Téléphone: 079 718 01 27

mail: bussigny@lanterne-magique.org

Les enfants cinéphiles des communes de Bussigny et de Villars-Sainte-Croix vous remercient d'ores et déjà pour votre engagement.



À VOS AGENDAS !

2024

4 décembre 2024
St-Nicolas – VSC Events

12 décembre 2024
Conseil général

16 décembre 2024
Vente des sapins de Noël



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Tables de Noël / CANTON DE VAUD

**Entre le 16 et 26
décembre 2024**

Célébrez les Fêtes ensemble !

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un.e senior de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

OU

Vous êtes à la retraite et désirez rejoindre une Table de Noël chez des volontaires de votre région ?

Inscrivez-vous, ils se réjouissent de vous accueillir!

Participation

Offerte par les organisateurs

**Renseignements et
inscriptions obligatoires
jusqu'au 6 décembre**

Mehregan Joseph, Chargée de projet
par téléphone au 021 646 17 21
ou par mail à mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch